



Document trimestriel

Les bénéficiaires du RSA

Maine-et-Loire

Situation au 30/06/2012



Libre de diffusion sous réserve de mention de la source « Pôle emploi Pays de la Loire »

LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Fin juin 2012 en catégories ABC, le nombre de bénéficiaires du RSA en Maine-et-Loire s'établit à 9 601 (10 417 en incluant les catégories D et E), soit une situation en légère progression par rapport au mois dernier (+0,7% ; +63 par rapport à fin mai 2012).

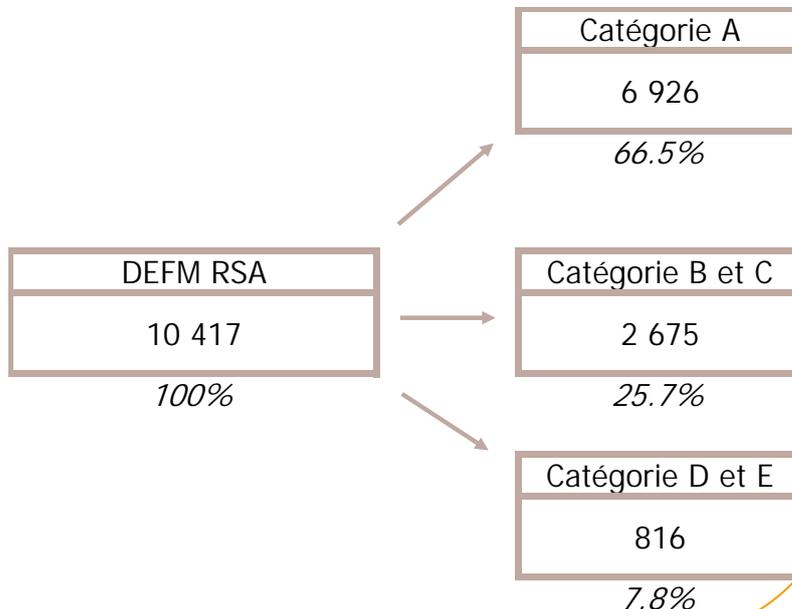
Les bénéficiaires du RSA représentent 17,4% de la demande d'emploi en catégorie A, B, C. On observe une prédominance de la catégorie A dans les bénéficiaires du RSA (66,5%). L'activité réduite est beaucoup plus présente dans la population DEFM totale que pour les bénéficiaires du RSA (39,8% contre 25,7%).

En Pays de la Loire, à fin juin 2012, on dénombrait 39 120 bénéficiaires du RSA inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégorie ABC, soit 16,8% du total des demandeurs d'emploi.

Actuellement, cette population affiche une évolution annuelle supérieure à celle observée pour la demande d'emploi régionale. A fin juin 2012, le nombre de bénéficiaires du RSA était en hausse de 8,8% sur un an toutes catégories confondues alors que la hausse s'élève à +7,1% pour la DEFM totale.

La Sarthe et le Maine-et-Loire sont les deux départements qui possèdent la proportion de demandeurs RSA la plus élevée.

Répartition des bénéficiaires par catégories – Maine-et-Loire

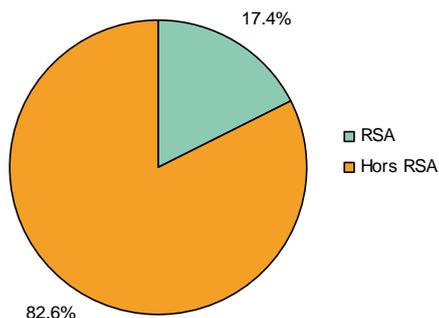


Le revenu de solidarité active (RSA) remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation de parent isolé (API) pour les personnes privées d'emploi de plus de 25 ans à compter du 1^{er} Juin 2009,

- apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garanti à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent),
- complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités.

Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions.

Poids des bénéficiaires RSA cat ABC (Juin 2012)



On dénombre 10 417 bénéficiaires du RSA répartis sur les catégories principales (66,5% sont en catégorie A, 25,7% en catégories B et C).

En juin 2012, ils représentent 17,4% de la DEFM régionale catégorie ABC.

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires ont des droits payables (80,7%). Parmi ces droits payables, 63,3% des demandeurs d'emploi font partie du RSA Socle.

En évolution annuelle, les orientations sont disparates selon les catégories. La plus forte augmentation concerne la catégorie A (+16,6%) tandis que les demandeurs d'emploi RSA en catégorie D enregistrent une baisse (-10,9%).

Répartition des bénéficiaires RSA par type de RSA

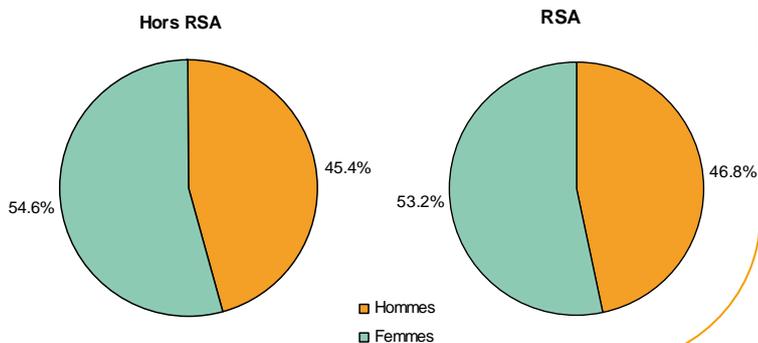
	RSA Non Payable	RSA Payable			Total DEFM RSA	Evolution annuelle
		Socle	Socle + Activité	Activité		
Catégorie A	1 130	4 437	580	779	6 926	16.6%
Catégorie B	294	275	383	362	1 314	6.7%
Catégorie C	433	189	174	565	1 361	2.6%
TOTAL A,B,C	1 857	4 901	1 137	1 706	9 601	13.0%
Catégorie D	55	80	36	75	246	-10.9%
Catégorie E	118	151	89	212	570	13.5%
TOTAL	2 030	5 132	1 262	1 993	10 417	12.3%

Caractéristiques des bénéficiaires

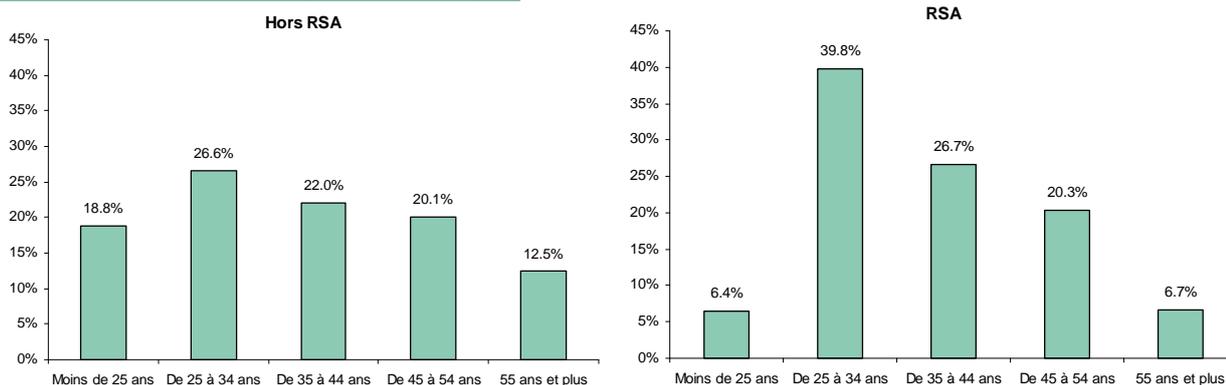
53,2% des bénéficiaires RSA sont des femmes. Cette proportion est légèrement inférieure à celle observée dans la population DEFM hors RSA.

En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une large prédominance des 25-54 ans dans la population RSA. La différence la plus flagrante s'observe pour les 25-34 ans qui voient leur part gagner 13,2 points. A l'inverse, les jeunes perdent 12,4 points et seulement 6,4% d'entre eux perçoivent le RSA malgré l'assouplissement des règles.

Répartition des bénéficiaires par sexe – Juin 2012



Poids des bénéficiaires RSA par tranche d'âge



Poids des bénéficiaires par niveau de formation et de qualification – Catégories ABC

	Hors RSA	RSA
NIV I/II	9.9%	7.5%
NIV III	11.1%	6.5%
NIV IV	20.4%	14.8%
NIV V	41.4%	40.8%
NIV V bis	6.9%	10.5%
NIV VI	10.3%	19.9%

	Hors RSA	RSA
Ouvrier non qualifié	4.5%	7.7%
Ouvriers spécialisés ou qualifiés	23.5%	23.8%
Employés non qualifiés	18.4%	28.3%
Employés qualifiés	41.0%	34.1%
Cadres techniciens, agents de maîtrise	12.6%	6.1%

40,8% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau BEP-CAP. Viennent ensuite les demandeurs sans diplôme (19,9%) et les bacheliers avec 14,8%.

En affinant l'analyse, un constat se dégage. Les niveaux de formation élevés permettent de limiter le recours au dispositif. Le différentiel entre la part du niveau de formation dans la population RSA et hors RSA est négatif à partir du niveau V. Les demandeurs ayant atteint les niveaux Bac enregistrent l'écart le plus important (-5,6 points). A l'inverse les sans diplômes ou détenteurs du brevet des collèges voient leur part progresser dans la population RSA (10,3% contre 19,9%).

34,1% des bénéficiaires RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les employés non qualifiés (28,3%) et les ouvriers spécialisés ou qualifiés (23,8%).

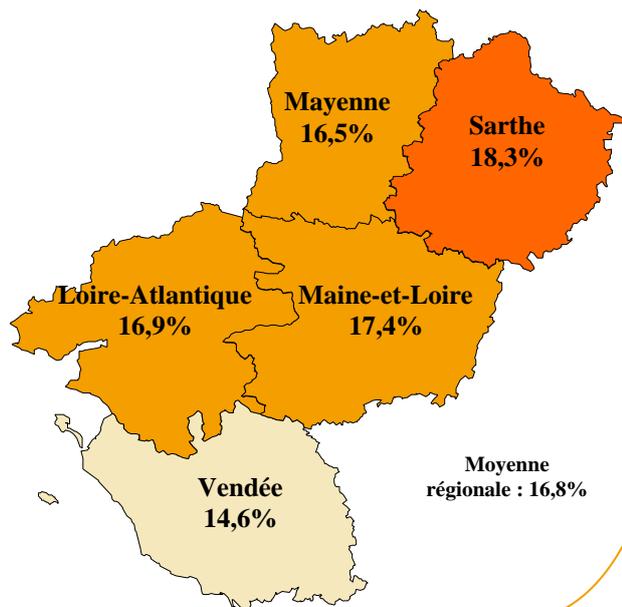
En termes de qualification, les différentiels sont également importants et deux groupes se distinguent. Un premier groupe de fonctions qualifiées possède une représentation plus faible dans la population RSA. C'est le cas des cadres, techniciens et agents de maîtrise (-6,5 points) et des employés qualifiés (-6,9 points). Les ouvriers qualifiés sont les seuls à connaître une situation quasiment équilibrée (+0,3 point en faveur de la population RSA). A l'inverse, la faible qualification est un facteur déterminant dans la population RSA. Les employés non qualifiés ont une part de 9,9 points supérieurs dans la population RSA. Les ouvriers non qualifiés voient leur part progresser de 3,2 points entre les deux populations.

Les 15 métiers les plus recherchés par les bénéficiaires RSA (Juin 2012)

ROME	Bénéf RSA	Rang pop hors RSA
K2204 Nettoyage de locaux	750	5
K1304 Services domestiques	600	3
K1303 Assistance auprès d'enfants	332	1
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	300	2
N1103 Magasinage et préparation de commandes	291	4
N1105 Manutention manuelle de charges	270	9
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	243	8
A1401 Aide agricole de production fruitière ou viticole	208	12
A1402 Aide agricole de production légumière ou végétale	202	11
A1203 Entretien des espaces verts	201	13
J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers	193	6
G1605 Plonge en restauration	183	35
D1507 Mise en rayon libre-service	182	17
D1505 Personnel de caisse	174	27
A1414 Horticulture et maraîchage	162	10

En lien avec les caractéristiques de la population RSA, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés, le nettoyage de locaux se positionne en tête avec 750 bénéficiaires, soit 7,8% de la population totale RSA. Viennent ensuite les services domestiques avec 600 demandeurs (6,2%) et l'assistance auprès d'enfants (3,5%) avec plus de 330 bénéficiaires en recherche. En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est bousculée. Le nettoyage de locaux, les services domestiques, la manutention manuelle de charges, la vente en habillement et accessoires de la personne, l'aide agricole de production fruitière ou viticole, l'aide agricole de production légumière ou végétale, l'entretien des espaces verts semblent être privilégiés dans la recherche d'emploi des bénéficiaires RSA. D'autres métiers font une apparition dans les 15 premiers métiers convoités. C'est le cas de la mise en rayon libre-service (17^{ème} rang hors RSA), du personnel de caisse (27^{ème} rang hors RSA) et de la plonge en restauration (35^{ème} rang hors RSA).

Poids des bénéficiaires RSA par département



Le poids des bénéficiaires RSA est différent d'un département à l'autre. La Sarthe possède la part la plus élevée avec 18,3% de bénéficiaires RSA. Vient ensuite un groupe de 3 départements qui établissent leurs parts de bénéficiaires RSA entre 16,5% et 17,5% : la Mayenne (16,5%), la Loire-Atlantique (16,9%) et le Maine-et-Loire (17,4%). La Vendée est nettement détachée et s'impose comme le département qui bénéficie le moins de la mesure (14,6%).

Ces disparités sont amplifiées quand on affine les résultats par bassin. Les grandes métropoles régionales ont des taux de bénéficiaires RSA très élevés. C'est le cas du Mans (21,3%), d'Angers (20,4%), de Nantes (20,1%) ou encore de Laval (17,4%). Parmi les bassins ruraux, Saumur (16,5%) et les Sables d'Olonne (16,2%) sont les plus touchés. La Roche-sur-Yon est le seul bassin important à être inférieur au seuil régional (16,2%). Autre grand pôle démographique, le bassin de Saint-Nazaire affiche une part de bénéficiaires RSA de 16,2%.

Cependant le poids des bénéficiaires RSA dans les bassins ruraux n'est pas uniforme. Clisson connaît le taux le plus faible avec 8,7% de bénéficiaires RSA contre 16,2% pour Saumur.

La Vendée est le seul département à avoir tous ses bassins en dessous du seuil régional.

Poids des bénéficiaires RSA par bassin

